

## GENERALITES, REGLES DE VIE :

Ce lieu vous accueille pour vos loisirs, mais c'est aussi notre lieu de travail.  
Merci donc de respecter les règles de fonctionnement suivantes :

Utiliser le parking pour garer les véhicules et rouler au pas en veillant à ne pas utiliser d'avertisseur sonore. Le centre équestre ne saura être tenu pour responsable en cas de vol ou de détérioration des véhicules stationnés sur son parking.

Respecter les espaces privés, les cultures, les enclos, nos animaux (chiens, chats, et animaux de la ferme), et la propreté des lieux mis à votre disposition, (salle d'accueil, toilettes...).

Par mesure de sécurité, il est interdit de fumer à l'intérieur et à l'abord des installations, près des chevaux et pendant les activités.

Les chiens n'appartenant pas au Centre équestre doivent être tenus en laisse.

En l'absence d'un responsable, Il est interdit de pénétrer dans les parcs, les écuries, de s'approcher des animaux et de leur donner à manger.